

# actualités

## Nouveau microprogramme en conservation du patrimoine

La Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal offrira, dès l'automne 2022, un programme court d'études supérieures en conservation du patrimoine bâti destiné au milieu professionnel.

« Il y a depuis quelques années au Québec une grande préoccupation pour la gestion et la conservation du patrimoine. Le rapport de la vérificatrice générale du Québec à ce sujet en 2021 a notamment ciblé des besoins importants en expertise dans ce domaine », dit Claudine Déom, professeure agrégée à l'École d'architecture de l'Université de Montréal et responsable de ce nouveau programme.

Trois fois plus court que la maîtrise en conservation du patrimoine bâti offerte par la même faculté, ce microprogramme de 15 crédits vise à combler rapidement ces besoins de main-d'œuvre. Il s'adresse en effet aux professionnels et professionnelles de l'aménagement déjà en exercice. « Les cours ont été sélectionnés pour que la formation nourrisse la pratique dès le jour un, explique Claudine Déom. Déterminer ce qui est patrimonial, évaluer l'intérêt de conserver un bâtiment, prendre les moyens de le respecter, décider jusqu'où intervenir: ce sont des tâches qui incombent à ces professionnels, dont les architectes. » Le microprogramme vise à leur transmettre des connaissances et à leur apprendre des méthodes pour mener à bien de telles démarches.

La structure du programme favorise l'arrimage entre la formation et le travail: les cours seront offerts en fin d'après-midi ou en soirée, et il sera possible d'étudier à temps partiel. « Nous songeons à offrir les cours en mode hybride, donc à la fois en présence pour les gens qui sont de la région de Montréal et en ligne pour les gens qui habitent plus loin », ajoute la responsable du programme.

Exceptionnellement, en cette année de lancement, les demandes d'admission en vue de la session d'automne 2022 seront acceptées jusqu'au début de mai. ● (Anne-Hélène Dupont)

Photo : gijunas, Adobe Stock

